CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 p m
Washington et New-York malle	8:35 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:00 p m
Ocean Springs Accommodation	5:45 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	6:45 a m
Ocean Springs Accommodation	11:20 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
St. Louis et Chicago	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
St. Louis et Chicago	8:35 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int.	7:20 p m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:40 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m
Excursion du dimanche	8:05 a m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m
Excursion du dimanche	9:00 p m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	6:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	4:00 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	4:00 p m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:25 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepte Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches et mercredis.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	7:05 a m

ARRIVEE.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Samedi et dimanche	5:15 a m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

N. O., T. and M. R. R. Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ.		Arrivée.
7:10 p m	Nlle-Orléans	8:50 a m
9:45 p m	Bâton-Rouge	6:00 a m
5:05 a m	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m	Houston	7:20 p m
6:10 p m	Corpus Christi	10:05 a m

Arrivée. "THE GULF COAST SPECIAL." Départ.

Départ.		Arrivée.
10:10 p m	Bâton-Souge	5:10 a m

Arrivée. Départ

10:10 p m	Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m	Nlle-Orléans	9:40 p m
11:10 a m	Bâton-Souge	7:05 p m
7:05 p m	Beaumont	11:10 a m
10:30 p m	Houston	7:40 a m

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART.

No. 2—		—No. 1
6:10 p m.	Dép Nlle-Orléans Ar.	9:45 a m
8:18 p m.	Ar Edenborn Dép.	7:33 p m
9:10 a m.	Ar Bâton-Souge Dép	6:45 a m
10:36 p m.	Ar Bayou Sara Dép.	5:35 p m
2:40 a m.	Ar Mansura Dép.	1:16 a m
4:10 a m.	Ar Alexandria Dép.	11:55 p m
4:20 a m.	Dép Alexandria Ar.	11:45 p m
5:21 a m.	Ar Colfax Dép.	10:45 p m
6:48 a m.	Ar Campti Dép.	9:15 p m
7:30 a m.	Ar Coushatta Dép.	8:32 p m
9:20 a m.	Ar Shreveport Dép.	6:40 p m

No. 6— —No. 5

6:40 a m.	Dép Nlle-Orléans Ar.	7:10 p m
8:50 a m.	Ar Edenborn Dép.	4:56 p m
9:45 a m.	Ar Bâton-Rouge Dép.	4:10 p m

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme. F. Artigues vs. Ricord, Kelly & Hickman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle - Orléans — No. 61,593 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques sur les lieux No. 1813 rue Melpomène dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 septembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot de meubles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

A. J. ROSSI,
Avocat pour la demenderesse.
sept—6,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beitcher Frères vs. James Schmidt.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,981 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je vendrai aux enchères publiques en mon entrepot, No. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville le MERCREDI, 16 septembre 1914 à 11 heures a. m., la propriété suivante à savoir:

Un camion, capacité huit barils, un camion couvert.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

STAFFORD & ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
sept—5,10,16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mary Palermo, Veuve de Emile Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,568 — Division A — Attendu que Joseph Palermo a présent une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de Mary Palermo, veuve de Emile Petit, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
C. C. FRIEDRICHS,
GEO. MONTGOMERY, Avocat.
sept—4,8,13

Succession de Alexander Watzke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,586 — Division E — Attendu que Phillipene Watzke, veuve de William H. Erslew, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de Alexander Watzke, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
J. A. LAUTENSCHLAGER, JR., Avocat.
sept—2,6,11

Succession de Arthur L. Hauch, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,606 — Division D — Attendu que Elmore Bernard Hauch à présenté une pétition à la cour dans la but d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de Arthur L. Hauch, Sr., décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
ALBERT GUILBAULT, Avocat.
sept—3,7,12

Succession of Wm. Fitzner, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,300 — Division E — Attendu que Mme Anna Blattner, veuve de William Fitzner, Sr., à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Wm. Fitzner, Sr.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
TITCHE & ROGERS, Avocats.
sept—3,7,12

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. et Mme Henri Schnell.

No. 107,560.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — Par C. A. Tessier et Fils — C. A. Tessier, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet. Jeudi, 6 october 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 28 août 1914 par l'Honorable E. G. Skinner, Juge de la dite Cour, Division "C," dans le procès ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville en l'Ilet No. 6 borné par les rues Chartres, Royal, Indépendence et Pauline, étant désigné comme lot No. 4 sur le plan de L. H. Pille, voyer de la ville en date du 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Ende pour référence. Les dits lots mesurent, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes face à la rue Pauline par une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes égales parlèles, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No. Municipal 614 rue Pauline et comprenant un cottage simple de 4 chambres, etc.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et le reste si il y en a à un an de crédit, ou de un et deux ans au choix de l'acquéreur. Le solde de la vente sera reconnu par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui à un intérêt de huit pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement; assuré par hipotèque spéciale et lien et privilège du vendeur et la propriété vendue avec le pacte "de non alienando" et toutes les clauses habituelles de sécurité; cinq pour cent pour les honoraires de l'avocat en cas de procès. La dite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police payable au detenteur des billets hipothécaires, on à leur convenance, l'acquéreur s'engage à payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1914 à partir de la date de l'adjudication à la fin de la dite année, dix pour cent devra être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Charles Scheideau, Esq., notaire au frais de l'acheteur.

FRED G. VEITH,
Avocat.
sept—5,6,13,20,27 oct—4,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, Billet à Ordre, Bijouterie.

Succession de Joseph Block.

COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE d'Orléans — No. 109416 — Par C. A. Tessier, Encanteur, Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 15 septembre 1914, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne sera vendueaux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la dite Cour, Division "D" en date du 31 août 1914 la propriété suivant décrite à savoir:

Dix actions de la Colonial Bank en liquidation; quatre montres en or; un médaillon en or; une bague et bouton stud; un Billet à Ordre daté un 31 août 1905, d'une valeur de $500.00, dû sur demande signé par Henry Block, payable à son ordre et endorsé par lui en blanc; une action du capital de Lazard Realty Co.; dis actions du capital de Kieffer et Wintz; une action du capital de Young Men's Hebrew Improvement Co.; vingt quatre actions du capital de la State National Bank de la Nouvelle-Orléans, en liquidation.

Conditions—Comptant.

FOSTER, MELLING, BRIAN & SAAL,
sept—4,6,13,15 Avocats.

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Peter J. Flanagan, Administrateur, vs. Edgar H. Farrar, Administrateur et Dalif Exécuteur Testamentaire.

No. 105,313 — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

Résidence de valeur, simple à deux étages, dans une bonne localité, No. 1631 rue Foucher, entre l'avenue St. Charles et la rue Carondelet

A L'ENCAN, JEUDI, 17 SEPTEMBRE 1914, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date indiquée ci-dessus en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 10 août 1914 et le jugement signé en cour ouverte le 11 août 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le Sixième District de la vlse de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Foucher et Delachaise, désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte par Sam Flower, notaire, daté 4 juin 1885, lequel dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces, face à la rue Foucher, quarante deux pieds huit pouces et 1 3-10 lignes sur le derrière, par quatre vingt dix huit pieds sept pouces et 1 3-5 lignes en profondeur, sur la ligne près l'avenue St. Charles, et quatre vingt dix sept pieds, six pouces de profondeur sur la ligne près la rue Carondelet; le tout plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, qui s'y trouvent et y appartenant portant le numéro municipal 1631 rue Foucher et consiste d'une maison simple à deux étages, galleries devant et derrière, grands halls, 10 chambres, bains, gas, etc.

CONDITIONS — Comptant. L'acheteur aura à payer toutes les taxes de la ville et de l'Etat pour l'année 1914 et payer tous frais d'inscription, hypothèques et certificats de la cour des Etats-Unis. Recherche de taxes et les frais de l'acte de vente qui devra être passé devant Sol Weiss, notaire. Dix pour cent de dépôt seront éxigés au moment de la vente.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
M. D. DIMITRY, LYLE SAXON, EDGAR H. FARRAR, MEYER S. DREYFUS, WM. C. McLEOD, Avocats.
août—16,23,30 sept—6,13,17

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partition — Sans limite ou reserve.

Double cottage de valeur et productif, 4612-4614 rue Colisée, entre Valence et Cadiz

contenant quatre chambres de chaque côté, en retrait avec grand espace sur le coté-loué a de bons locataires à $12 chaque côté. Sera vendu à l'enchère publique le JEUDI, 15 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, étude 811 rue Perdido, en vertu et exécution d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, Division A, lu et rendu en cour ouverte le 13 août 1914 dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, maintenant en vacances, dans le procès de Margaret Chew vs. Almiro Robinson, No. 109,450, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Cadiz, Chestnut et Valence, et mesurant 50 pieds de face sur Colisée, par 100 pieds de profondeur composé de tout le lot No. 4 d'une partie du lot No. 5 ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations et tous privilèges et avantages s'y rattachant de quelque manière.

CONDITIONS — L'acheteur aura à payer les impôts de la ville et de l'Etat pour l'année 1914, et payer tous frais d'hypothèques et les certificats de la Cour des Etats-Unis, les impôts de recherches et frais d'acte de vente devant Sol Weiss, notaire; 10 pour cent de dépôt sera exigé au moment de l'adjudication. Le montant des loyers seront touchés par l'acheteur à partir de la date de la signature de l'acte de vente.

août—13,16,23,30 sept—6,13,15

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,809, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 8 Octobre 1914 à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,809, dans le cas de William Lery, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent le dit jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 octobre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple à un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, à

Encanteur, 820 rue Commune.

PAR ADBERT L. PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Cornelius Lavallée.

Deux jolis cottages simples, No. 2407 rue St.-Pierre et No. 2409 rue St.-Pierre. Le Jeudi, 8 octobre 1914. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,384 — Division "D"—Sera vendue aux Enchères publiques le JEUDI 8 octobre 1914 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C," en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Division "A" actuellement en vacances, daté et signé le 2 septembre 1914, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir:

1er. Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville en l'Ilet No. 310 borné par les rues St.-Pierre, Tonti, Orléans et Rocheblave, mesurant 30 pieds face à la rue St.-Pierre 30' 0" 6'" en largeur sur la ligne de derrière par une profondeur de 50 pieds 3 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles lequel lot ou portion de terre est désigné par la lettre "A" sur un certificat ou croquis fait par Edgar Pille, voyer daté du 8 mars 1906, attaché pour références à un inventaire fait par J. H. Quintero, notaire le 20 janvier 1906 lequel lot ou portion de terre est aussi désigné comme lot "A" sur un croquis et certificat de voyer dessiné par J. A. D'Hemecourt le 8 juin 1877 et attaché à un acte de vente devant J. Dreyfous, notaire, le 3 juin 1899. Les améliorations connues sous le No. 2407 rue St.-Pierre, contenant 4 chambres.

2me—Une certaine parcelle ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville en l'Ilet No. 310 borné par les rues St.-Pierre, Tonti, Orléans et Rocheblave, mesurant 30 pieds face à la rue St.-Pierre, 30 pieds et en largeur sur le derrière par une profondeur de 52 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot "A" ci-après décrit et 54 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne opposée de côté vers la rue Rocheblave, lequel lot ou portion de terre est désigné comme lot "B" sur un croquis et certificat fait par Edgar Pillie, voyer, le 8 mars 1906 et attaché pour références à un inventaire fait par J. M. Quintero, notaire, le 20 janvier 1906 lequel lot ou portion de terre est aussi désigné comme lot "A" sur un croquis ou certificat de voyer dessiné par J. A. D'Hemecourt, le 8 juin 1877 et attaché à un acte de vente devant F. J. Dreyfous, Notaire, le 8 juillet 1899. Les améliorations connues sous le No. 2409 rue St.-Pierre et contient 4 chambres.

Conditions: Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes pour l'année 1914, en plus du prix de l'adjudication. Actes de vente et cout des certificats au frais de l'acheteur devant William R. Ker, Esq., notaire. Un dépot de 10 pour cent sera éxigé au moment de l'adjudication.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
Bureau, 331 rue Carondelet.
JOHN L. FELIU, Avocat.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

AVIS AUX CREANCIERS

In re liquidation of the Rheingold Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,241 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George H. Leidenheimer, Victor Caparo et John Schoen, liquidateurs dûment nommé et qualifié de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.
sept—2,6,11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Holl, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,398 — Division C — Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Holl, Jr, and Rosina Holl, exécutaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologuée et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. R. KER, Avocat.
sept—3,7,12

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, No. 108,809, William Lory, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent.

VENTE EN PARTAGE

Maison simple à un étage 816 rue St. Ferdinand

A l'encan, le JEUDI 8 Octobre 1914 à midi,

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, NO. 311 RUE BARONNE

En vertu d'un ordre rendu à cour ouverte par la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dossier No. 108,809, dans le cas de William Lery, et als., vs. Francis Lory, Jr., absent le dit jugement lu et rendu en cour ouverte et dirigé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 8 octobre 1914, la propriété foncière suivante:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Dauphine, Bourgogne et Port, composé de tout le lot No. 10 et partie du lot No. 11 mesurant 44 pieds, 10 pouces et 3 lignes sur la rue St. Ferdinand, par 131 pieds, 6 pouces et 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations portent le numéro municipal 816 rue St. Ferdinand et consiste en une maison simple à un étage.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur devra payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente et tous certificats devant H. L. Loomis, Jr., notaire public, et déposer le prix au moment de l'achat, sans intérêt ni penalité, à

Encanteur, 820 rue Commune.

Par I. B. RENNYSON

Succession de Mme Mary Grady, défunte femme de Michael J. Harris.

En vertu d'un ordre a moi adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 22 juillet 1914, dans la succession de Mme Mary Grady, défunte femme de Michael J. Harris, No. 81,215 du dossier de la dite cour, je vendrai à l'encan le JEUDI, 10 septembre 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Le double cottage, 2713-15 rue Melpomène, et borné par les rues Magnolia, Clara, Thalia et Melpomène, comprenant huit chambres d'un côté et cinq chambres de l'autre, sur un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, mesurant 31 pieds, 7 pouces sur la rue Melpomène, par 127 pieds, 9 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — Compiant; les vendeurs payeront les taxes et perceveront les loyers jusqu'à la date de l'acte de vente. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur devant M. Benjamin Ory, et aura a verser dix pour cent sur le montant de l'adjudication, sans intérêt ni penalités.

I. B. RENNYSON, Encanteur.
août—9,16,23,30 sept—6,10

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline Becker — No. 109,372, Cour Civilé de District, Division "B"—Cottage Simple. No. 1811 rue Fern, rue Pavée.

Par Louis Hufft, Encanteur. 808 rue Perdido.

LE JEUDI, 8 octobre 1914 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en cette ville en vertu et en obéissance d'un ordre rendu le 2 septembre 1914 par l'Honorable Fred D. King, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "B," dans la cause ci-dessus intitulée je vendrai aux enchères publiques la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, situé dans le 7me District de la Nouvelle-Orléans en l'Ilet No. 427 borné par les rues Fern, Burdette, Cohn et Hickory, d'après un plan attaché à un acte de vente de Mme A. Fortier à J. H. Gaines passé devant E. Commagère ancien notaire le 10 février 1870 désigné comme lot vingt et mesure 30 pieds face à la rue Fern, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par feu Caroline Becker de Mme A. Fortier d'après un acte passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 10 février 1870.

Conditions: La moitié ou plus comptant, le solde, si il y en a un, à un an 8 pour cent d'intérêt. L'acquéreur ayant à payer tous les frais, acte de vente devant Fred. Diebel, Notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
No. 808 rue Perdido.
C. C. FRIEDRICHS et HAROLD A. MOISE, Avocats.
sept—6,13,20,27 oct—4,8

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 10 août 1914 dans le procès ci-dessus intitulé, et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques, le MARDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, St.-Denis (présentement S. Remparts) et Saratoga (anciennement St. Patrick), désignés comme lots Nos. 23 et 24 sur un certificat fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 25 octobre 1891, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Ory, notaire, dans cette ville, le 7 avril 1893, d'après un plan les lots ci-dessus, Nos. 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds face sur la rue St. Denis (présentement rue S. Remparts) par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant au choix de l'acheteur, et le solde, s'il y en a un, à un an, représenté par une note avec 7 pour cent d'intérêt, la dite note étant protégée par le droit et l'hypothèque de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1914 devant être payées par l'acheteur. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur, devant A. J. Cahill, notaire.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.
août—30 sept—6,13,20,27,29

L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE L'ABEILLE

L'Abeille Bourdonne Constamment

¶ Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.

¶ Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.

¶ Téléphonez 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et Soraparu.

**Frank B. Twomey vs. David